Cérémonie à l'occasion du 69ème anniversaire de la création des CRS

PERIGUEUX, le lundi 2 décembre 2013

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Je veux d'abord vous dire mon plaisir de retrouver la Compagnie Républicaine de Sécurité n°22 à Périgueux. C'est aujourd'hui pour moi non seulement un privilège d'être ici devant vous pour représenter l'Etat et le Gouvernement, mais aussi un devoir.

Le 8 décembre 1944, le gouvernement provisoire dirigé par le Général de Gaulle créait les compagnies républicaines de sécurité. C'était il y a 69 ans.

Dans cette période qui suit immédiatement la Libération, il y a l'espoir pour une jeunesse qui a subi la guerre et l'Occupation de reconstruire la Nation sur ses fondements républicains. Pour y arriver, il faut consolider les institutions et restaurer la légalité républicaine sur tout le territoire. C'est pour cela que la décision est prise de créer les compagnies républicaines de sécurité.

69 ans plus tard, elles tiennent toujours ce rôle de premier plan dans notre pays.

Célébrer un anniversaire, c'est rendre hommage aux qualités pérennes d'une grande institution comme la vôtre, mais c'est aussi mesurer le chemin parcouru et tracer les évolutions et les perspectives pour le futur.

L'ordre public est le cœur de métier des Compagnies Républicaines de Sécurité.

Cette vision de l'ordre public s'incarne finalement dans une idée simple : mettre en œuvre les moyens adaptés pour que force puisse toujours rester à la loi, en particulier dans l'espace public. Et cette force légitime, les CRS l'exerce avec maîtrise et responsabilité. Grâce à vous, de grands évènements et de grandes manifestations se déroulent dans notre pays sans que nous ayons à déplorer de victime. Cette conception de l'ordre public, de nombreuses démocraties nous l'envient et envoient leurs cadres se former chez nous.

La grande capacité d'adaptation des CRS constitue notre force et notre fierté. Cette capacité d'adaptation, vous l'exercez en permanence. Ce n'est bien sûr pas simple dans une société en proie aux pertes de repères. C'est pour cela qu'elle vous honore et qu'elle est la preuve de votre professionnalisme. Dans sa mission de maintien de l'ordre face à des rassemblements de plusieurs centaines de personnes ou au cœur des zones de sécurité prioritaire, la CRS 22 agit toujours avec détermination et avec ce discernement qui caractérise le calme des « vieilles troupes ».

Pour relever les défis que notre société impose, vous disposez à mon sens de deux atouts essentiels :

- d'abord, votre réactivité. Au sortir de vos cars lorsque vous prenez vos instructions auprès du Préfet, vous devez en quelques minutes comprendre les enjeux de la situation et définir un positionnement tactique pour éviter la crise ou pour parfois l'affronter.

- ensuite, votre éthique républicaine qui s'exprime dans votre code de déontologie. Cette éthique, c'est le service de l'Etat, la défense sans faiblesse du bien public et de la loi.

Les CRS sont ainsi un maillon essentiel de notre dispositif national de sécurité. Vous êtes engagés sur tous les fronts : le maintien de l'ordre, qui reste votre vocation première et que les évènements en Bretagne ont récemment mis au premier plan de l'actualité, la lutte contre les violences urbaines et la sécurisation préventive dans les zones les plus sensibles.

Vous constituez cette force nationale qui permet d'ajuster instantanément nos efforts sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins. Et en cela, vous représentez une garantie essentielle du principe d'égalité des Français devant la sécurité.

Officiers, gradés et gardiens de la paix, personnels administratifs et techniques, 69 ans après la création des compagnies républicaines de sécurité, vous pouvez et devez être fiers d'appartenir à votre unité, la 22e Compagnie.

En 69 ans, vos « Anciens » ont établi un mode de fonctionnement où la discipline et l'esprit de corps se conjuguent à chaque instant pour honorer votre devise qui n'a pas changé depuis ce 8 décembre 1944 : servir.

Servir la République, vous assumez cette noble mission sur le terrain, plus de 200 jours par an, loin de vos familles. Je sais les difficultés que cela comporte et je pense à elles à cet instant. Elles peuvent être fières de vous, tout comme les Français le sont ! Ils vous sont reconnaissants de la sécurité que vous leur apportez et de la puissance maîtrisée et rassurante qui se dégage lorsque vous occupez le terrain.

Je suis fier de pouvoir fêter cet anniversaire avec vous à Périgueux. Je vous remercie encore pour votre accueil chaleureux et pour la belle cérémonie que vous nous avez offerte. Soyez tous assurés de mon amitié, de ma fidélité et de mon soutien dans la poursuite de votre mission.

Vive la CRS 22!